

# Enquête sur le mur d'enceinte du bourg de Nanterre (2/2)

Après avoir exploré les plans du XVII<sup>e</sup> siècle dans le numéro précédent (lire p. 26 du *Nanterre info* n° 480, janvier 2023), tournons-nous désormais vers une étude de documents qui peut préciser ce que devient l'enceinte de Nanterre au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.

● Par Aliette Gousset de la Société d'histoire de Nanterre



Rappelons qu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Nanterre vit dans son enceinte bâtie aux alentours de 1570. Celle-ci est constituée d'un mur percé de cinq portes, de tourelles et d'un chemin de ronde intérieur, lequel la sépare des habitations et jardins. Le fossé extérieur, qui la complète, est comblé cinquante ans environ après son édification. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la disparition de cette enceinte semble bien avancée quand, en 1740, l'abbé Lebœuf écrit que le bourg n'en conserve plus qu'une partie. Néanmoins, les archives des comptes du bourg et celles des assemblées des habitants, régulant la vie de celui-ci, nous en donnent une autre image pour cette dernière période. En voici quelques exemples.

## Les murs

Ils font souvent l'objet de travaux tout au long de ce siècle. En janvier 1748, on rétribue Antoine Chauvicourt, maçon, pour avoir bouché plusieurs trous du mur d'enceinte. En 1757, on répare la brèche dans le mur de la porte Saint-Denis. En 1774, on règle le transport des gravats des murs et, en 1778, on rebâtit le mur porte de Rueil. En 1782, le mur près de la porte aux Vaches doit être relevé « *sans nuire aux arbres du boulevard* » et, en 1786, Monsieur Chauvicourt, probablement fils du précédent, est rétribué pour des travaux qu'il a effectués « *au mur de la ville donnant sur le boulevard à côté de la porte Saint-Denis* ».



Détail de l'enceinte à la porte Saint-Germain (plan terrier de 1688), place Édouard-Mayer aujourd'hui, à la jonction des boulevards du Couchant et du Midi.

## Les portes

Elles posent beaucoup de problèmes. Tous les ans, quasiment, il faut les entretenir : porte aux Vaches, portes de Rueil, de Saint-Denis et de Saint-Germain sont les plus souvent citées. Les travaux y sont un

peu plus détaillés car plusieurs corps de métier sont concernés : le menuisier Louis Lauvray, par exemple, interviendra pour trois des portes de la ville en 1756. On ne sait lesquelles, mais, l'année suivante, il s'occupera de la porte aux Vaches. En 1777, son successeur, Monsieur Vanier, fournira une barre pour la même porte. Le maçon est aussi sollicité pour effectuer des travaux aux portes la même année. Le serrurier est appelé aussi souvent que le menuisier. Entretien-on les portes si les murs ne les relient plus ?

## Le chemin de ronde

Il va être évoqué, mais bien différemment. De 1766 à 1782, de riches propriétaires de Nanterre dont les jardins jouxtent le chemin de ronde, dit aussi « *chemin de milice* », vont demander l'autorisation d'y agrandir ceux-ci. Les sieurs Leroy, Le Noble, Damin et Vilbert l'obtiennent ; mais l'acte de concession conditionne cette autorisation au rendu de ce chemin « *en cas de guerre civile ou autre* ». Elle est en outre toujours assortie à l'obligation d'entretenir la partie du mur d'enceinte concernée.

## Le mur de clôture

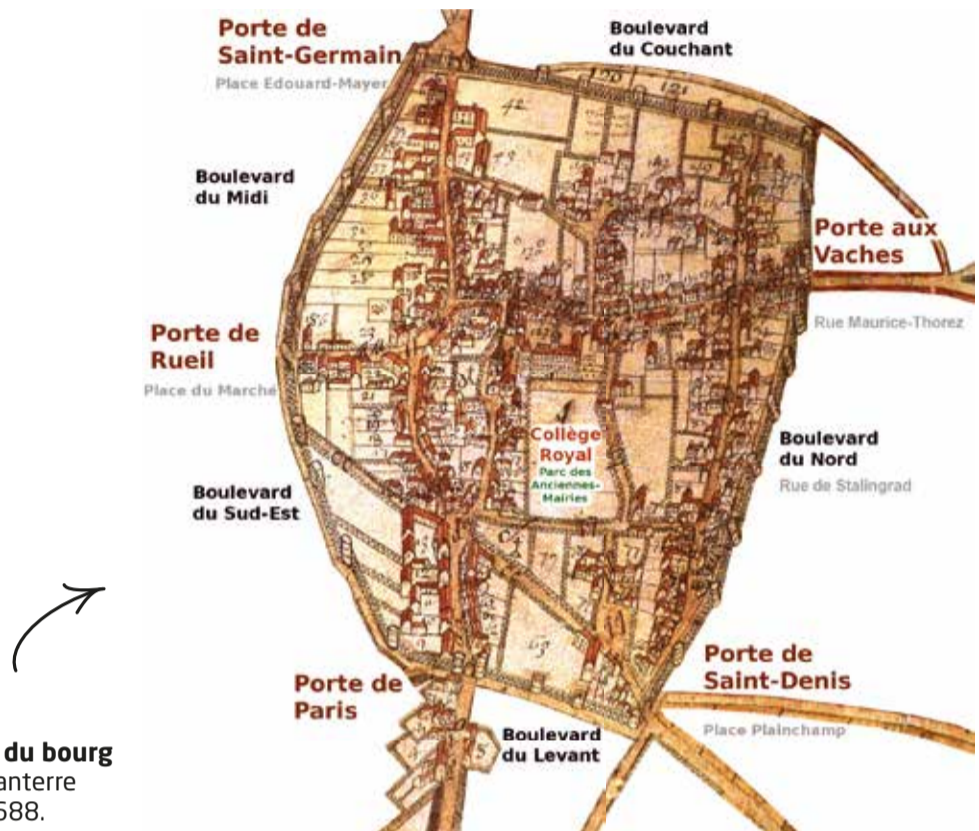
Cette enceinte garde donc toujours sa fonction défensive contre d'éventuelles agressions extérieures, mais celle-ci ne semble plus être prioritaire. D'ailleurs, on autorise le sieur Damin à percer « *toute porte ou ouverture qu'il jugera à propos* » alors que ce fait peut nuire au rôle défensif du mur. On continue cependant tout au long de ce siècle à monter la garde aux portes de la ville. Les officiers de milice ont « *fait la visite des portes tant de jour que de nuit* », ainsi qu'il est écrit dans un document de 1748. En 1774, on se soucie de mettre « *les gardes à l'abri le temps de maturation des raisins* » et, pour cela, la décision de construire des guérites au-devant des portes est prise le 27 avril 1777, en assemblée des habitants. De plus, tous les ans, les comptes de la ville comprennent les gages du « *garde-messier* » chargé de la garde des récoltes. Il ne faut pas oublier que sous l'Ancien Régime toute production agricole fait l'objet d'un impôt dû au clergé : la dîme. Il n'est donc pas question qu'un producteur, aussi petit soit-il, puisse soustraire une partie de sa récolte à cette taxe avant l'établissement de son montant. On doit aussi

payer pour l'entrée des viandes et autres denrées. Il s'agit peut-être là d'un complément d'explication à l'entretien de l'enceinte du bourg.

Les documents du XVIII<sup>e</sup> siècle ne confirment pas le récit de l'abbé Lebœuf quand il constate que le bourg n'est plus enclos dans son mur. Le très mauvais état de celui-ci a pu le lui faire penser, mais la muraille est régulièrement entretenue et paraît toujours jouer son rôle. Finalement, ces écrits évoquent une enceinte que l'on entretient et qui se modifie au cours du temps : des murs, parfois doublés extérieurement par un boulevard planté d'arbres, un chemin de ronde intérieur qui se transforme localement en jardin, mais des portes que l'on continue à fermer. Un dernier document mérite ici sa place : le 26 janvier 1790, le bourg règle au maçon, Monsieur Chauvicourt, les travaux du percement d'une sixième porte, rue du Chatel-Marly. Nous ne connaissons pas de document évoquant une décision de faire disparaître l'enceinte du bourg mais la République proclamée, et nombre de taxes supprimées, les murs se trouvèrent probablement démantelés par chacun selon les besoins.



Le chemin de ronde entre le mur d'enceinte et ceux des propriétés (fouilles archéologiques sur la place du Marché, en 1993).



Plan du bourg de Nanterre en 1688.